



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 23 janvier 2008

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE S.A. SIGNE LA CHARTE DE LA DIVERSITE

Georges Pauget, Directeur Général de Crédit Agricole S.A., vient de signer au nom de Crédit Agricole S.A. la Charte de la Diversité, ainsi que les Directeurs Généraux de LCL, Calyon, Crédit Agricole Leasing, Eurofactor, Crédit Agricole Asset Management, Banque de Gestion Privée Indosuez, Predica et Pacifica, au nom de chacune de ces filiales. Pour mémoire, Finaref a signé la Charte en 2005 et Sofinco en 2006.

Cette signature marque la volonté de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales de respecter et mettre en oeuvre les principes de la Charte. Ils prennent notamment l'engagement de lutter contre toutes les formes de discrimination et de refléter en leur sein la diversité de la population française. « La diversité peut prendre des formes différentes, mais elle est surtout un état d'esprit » a ainsi souligné Georges Pauget. Ce principe s'inscrit pleinement dans une démarche de responsabilité sociale et sociétale.

« La diversité et le contenu de la Charte sont cohérents avec l'histoire et les valeurs du Crédit Agricole » a également rappelé Georges Pauget...